

TOUS À L'ÉCOLE

Le prêt pour payer l'école de vos enfants



BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

ENSEMBLE
CONTRE LE COVID-19



* Jean Guille

N°686 du 07 Octobre 2020/Prix: 250 Fcfa

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

www.lemessenger-actu.com

Récépissé N° 259/21/04/HAAC
Maison de la presse, casier N° 61
Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59
E-mail:
tchaboremessenger@yahoo.fr
Imprimerie: RAD-GRAPHIC

Politique générale du gouvernement



CE QUE DOGBÉ A DIT
AUX DÉPUTÉS P.3



CE QU'IL FAUT SAVOIR
SUR LE TRANSFERT DE
PROPRIÉTÉS P. 6 & 7

Social



LE GROUPE EBOMAF
DOTE LA GENDARMERIE
NATIONALE DE 10 P.2
LOGEMENTS SOCIAUX

Le ministre
Akodah de la
communication

« ... LE GOUVERNEMENT
ENTEND TRAVAILLER SUR
UNE GESTION Saine... » P.4

05 octobre 1990 - 05 octobre 2020

L'APED LANCE UN APPEL À FAURE GNASSINGBÉ

5 Octobre 1990-5 Octobre 2020, il y a exactement 30 ans, une partie de la jeunesse togolaise se soulevait, à la suite d'un procès de jeunes qui étaient accusés d'avoir distribué des tracts subversifs. Ce soulèvement sera ainsi le point de départ d'un changement inattendu dans le pays au plan politique. 30 ans après, voici ce qu'en pense l'Association pour la Promotion de l'État de Droit (APED).

APED

DÉCLARATION

05 OCTOBRE 1990 - 05 OCTOBRE 2020

30 ANS DE L'APED - 30 ANS DE COMBAT

1. Le 05 octobre 1990, à la suite du procès du 21 septembre 1990 contre les auteurs des " tracts subversifs ", la jeunesse togolaise, dans un élan irrésistible et inouï de liberté, a exprimé sa révolte face à la dictature militaire qui opprimait le Peuple togolais.

2. Ce même jour, dans l'atmosphère du soulèvement populaire, des démocrates togolais, engagés dans la lutte pour le changement, se sont réunis à Lomé, dans une ville déserte, pour créer l'Association pour la Promotion de l'Etat de Droit (APED), avec comme devise : être des sentinelles dans la cité.

L'APED salue la mémoire de tous



ceux qui sont tombés depuis 30 ans pour l'avènement de la Démocratie au Togo.

3. En jetant un regard lucide sur les 30 années écoulées, l'honnêteté intellectuelle nous impose de reconnaître que, malgré quelques avancées, notre lutte pour l'instauration de l'Etat de droit au Togo a été un ECHEC...

4. Cet échec est dû à deux raisons fondamentales.

a- Le refus obstiné du Pouvoir en place d'accepter la Démocratie et donc de reconnaître le caractère naturel de l'Alternance politique.

Avec le soutien de certaines forces obscures, la gouvernance politique au Togo est devenue, au fil des ans, un pilotage à vue, avec une gestion opaque et sectaire, notamment



clanique et tribale, où la médiocrité est érigée en institution.

Cette gestion des affaires publiques entraîne des conséquences graves qui se perpétuent, parce que se nourrissant d'une IMPUNITÉ caractérisée..

b- L'incapacité de l'opposition démocratique à définir une stratégie cohérente, avec un leadership éclairé, c'est-à-dire dévoué, compétent, rigoureux, généreux et désintéressé

5. Le Peuple togolais vit dans la désespérance

6. Durant ces 30 années, les accords politiques et les élections n'ont été qu'un trompe-l'oeil et n'ont apporté aucune réelle solution aux véritables problèmes du pays.

7. Malgré cette situation désastreuse, l'APED invite le Peuple



Togolais à l'ESPERANCE.

8. L'APED lance un appel solennel au Chef de l'Etat, Faure Essozimna GNASSINGBE, à prendre, dans un sursaut patriotique, des initiatives fortes et appropriées en vue de créer, avec les différents acteurs, les conditions d'émergence de l'Etat de droit, de la bonne gouvernance, de la paix et de la réconciliation.

9. Aujourd'hui plus que jamais, les paroles inspirées de notre Hymne national nous interpellent tous.

« Togolais viens, bâtissons la Cité ! »

Fait à Lomé, le 05 octobre 2020

Me Djovi GALLY, Président

Zeus Messan AJAVON, Secrétaire Général

Me Jean Yaovi DEGLI, Secrétaire Général adjoint

Social

LE GROUPE EBOMAF DOTE LA GENDARMERIE NATIONALE DE 10 LOGEMENTS SOCIAUX



Dans le cadre de sa responsabilité sociétale, l'entreprise des BTP, Ebomaf a doté la nouvelle direction générale de la gendarmerie nationale, de logements sociaux. La remise de ces logements a eu lieu lors d'une cérémonie solennelle le samedi 03 octobre dernier.

Il s'agit de dix (10) logements sociaux préfabriqués de deux (02) chambres salon, WC, douches, cuisine internes qui ont été mis à la disposition de la direction générale de la gendarmerie nationale togolaise. Par ce geste,

l'Entreprise du PDG Bonkongou Mahamadou et Fils (EBOMAF) entend jouer pleinement sa responsabilité sociétale.

La cérémonie a été présidée par le Directeur Général de la gendarmerie nationale, le Colonel MASSINA Yotrofeï et du Directeur Général du Groupe EBOMAF, Boukongou Omar, représentant personnel du PDG du groupe EBOMAF.

Ces logements sont évalués à un coût total de 300.000.000 francs CFA. Le Directeur Générale, le Colonel Yotrofeï MASSINA, a pour l'occasion exprimer sa gratitude aux premiers responsables d'EBOMAF pour ce geste qui vient renforcer le plan de logement sociaux de la direction générale de la gendarmerie nationale du Togo.

Le Groupe EBOMAF est une entreprise privée de droit burkinabè de BTP, qui accompagne l'État togolais depuis dix (10) dans la mise en œuvre de son programme de grands travaux notamment dans la construction de routes.

La rédaction

MEHV

PASSATION DE SERVICE ENTRE LÉKPA GBÉGBÉNI ET BOLIDJA TIEM



Après la formation du gouvernement le jeudi 1er octobre les différentes cérémonies de passation de service ce sont tenues le lendemain.

Au ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise (MEHV), le sortant Lékpa Gbegbeni passe la main à son successeur Bolidja Tiem. Une cérémonie qui s'est tenue dans

les locaux du ministère, dans le strict respect des mesures barrières.

A l'occasion, l'ancien et le nouveau ministre ont dans leur intervention rendu hommage au chef de l'État, Faure Gnassingbé, pour la confiance placée en eux.

Le ministre Lepka Gbégbéni a ensuite félicité Bolidja Tiem pour sa nomination. Il a par ailleurs salué les membres du personnel du département de l'eau pour leur collaboration et les a exhortés à travailler avec le même dévouement aux côtés de son successeur, comme ils l'ont toujours fait avec lui, pour que les objectifs assignés, ceux de permettre à tous les togolais et à toutes les togolaises d'avoir accès à l'eau potable, puissent être atteints.

M. Bolidja Tiem, le remplaçant, a à son tour félicité son prédécesseur pour le travail abattu et promis continuer son œuvre dont les bases ont été déjà posées, pour le bien des populations.

Politique générale du gouvernement CE QUE DOGBÉ A DIT AUX DÉPUTÉS

Le gouvernement du premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé était hier vendredi 02 octobre 2020 devant les députés pour la présentation de sa politique générale. A la fin, les députés ont donné leur aval et ont voté à l'unanimité la présentation du premier ministre.

Souhaitant la bienvenue aux membres du gouvernement, la présente de l'Assemblée Nationale Yawa Djigbodi Tségan, a fait savoir qu'un nouveau jour se lève sur le Togo. Félicitant Victoire Tomégah-Dogbé pour sa nomination au poste de premier ministre, « *une première dans l'histoire du Togo* », la présidente de l'Assemblée Nationale, s'est dite impatiente de travailler avec la nouvelle équipe gouvernementale sur les questions d'intérêt général.

Faisant un bref rappel du rôle régalien réservé à son institution, Yawa Tségan a rassuré la cheffe du gouvernement de la disponibilité de l'Assemblée Nationale à travailler de concert avec le gouvernement afin de mettre en œuvre le programme de société pour le quelle chef de l'Etat Faure Gnassingbé a été élu lors de la dernière présidentielle.

« *Sous le leadership du Président de la République Faure Essozimna GNASSINGBE, nous nous engageons à servir humblement mais avec détermination* », a laissé entendre madame le premier ministre qui a auparavant



rendu grâce à Dieu pour ses œuvres en faveur du Togo. une fois encore, Victoire Tomégah-Dogbé a rendu hommage au chef de l'Etat pour la confiance placée en elle et félicité son prédécesseur pour le travail fait durant son passe à la tête du gouvernement.

« *Il faut à présent nous remettre résolument au travail* », a indiqué la première ministre qui dit être consciente avec son équipe, de l'immensité et de la difficulté de la tâche qui les attend.

Lutte contre les inégalités et la précarité, la mise des actions visant à faire bénéficier les mêmes opportunités à chaque citoyen, sont entre autres

exigences sur lesquelles le Premier ministre Dogbé et son équipe se disent être engagés. A en croire madame Victoire Tomégah-Dogbé, son équipe travaillera pour une efficacité de l'action publique, la coordination entre les différents secteurs, ainsi que la mobilisation des ressources. Et pour cela, elle définit l'action gouvernementale qui doit permettre l'atteinte de ces objectifs en trois grands axes.

Le Renforcement de l'inclusion, de la Dynamisation de la création d'emploi, et enfin, la Modernisation du Togo. Aucun secteur ne sera épargné, selon la déclaration

du premier ministre.

Le capital humain, la solidarité nationale, l'identification de tous les togolais, l'accès universel aux soins à travers l'assurance maladie pour tous, la formation adaptée au marché de l'emploi, l'accès aux financements, la poursuite du désenclavement des zones rurales, le dédoublement de la Nationale No1, la promotion de l'économie bleue, la poursuite de la modernisation du Port de Lomé, l'industrialisation et la transformation des produits naturels et agricole, la mobilisation des ressources internes, l'ouverture d'un réseau internet de qualité et fiable

partout et pour tous, la consolidation de l'Etat de droit et la promotion des liberté, la décentralisation de la prospérité, la gouvernance concertée entre les citoyens et leur administration et plusieurs autres leviers de gouvernance, voilà les secteurs qui seront touchés dans la mise en œuvre de la politique générale de Madame Dogbé. Et pour cela, le premier ministre a fait savoir que dans les prochains jours, chaque ministre se verra confié une lettre de mission bien structurée.

Le débat qui a suivi la présentation de la politique générale, a été l'occasion pour les députés de soulever plusieurs inquiétudes, telles la corruption qui gangrène notre pays, l'érosion côtière à laquelle plusieurs villes et leurs habitants sont exposés, la situation des zones enclavées etc...

Ainsi, la première ministre a donné des réponses adéquates à ses interlocuteurs. Et visiblement ces réponses ont convaincus les députés qui ont procédé à l'approbation de la présentation de la politique générale de manière unanime.

Désormais le gouvernement à les coudées franches pour mettre en exécutions les actions contenues dans la politique générale pour le bien des populations togolaises sans exceptions.

Tchaboré Bouraïma

REGARD SUR LE NOUVEAU GOUVERNEMENT DU TOGO

A y voir de près le nouveau gouvernement du Togo est calqué à ne point en douter sur les engagements pris par le Président de la République pendant la campagne électorale ayant conduit à l'élection du 22 février 2020 et sur les principaux axes du Plan National de Développement (PND) conçu et mis en route pour mettre le pays sur les rampes de l'émergence. Pour être plus clair, son profil renvoie à la création de l'Emploi, au renforcement de l'inclusion sociale, à l'efficacité et à l'efficience de l'Administration publique, à une meilleure productivité susceptible de transformer de fond en comble et de manière durable l'économie nationale. Ces différents chantiers qui faisaient déjà l'objet d'une attention toute particulière de la part des autorités togolaises vont retrouver un nouveau dynamisme, une nouvelle énergie, un nouveau souffle avec la nouvelle équipe

gouvernementale sous l'autorité du nouveau Premier Ministre Mme Victoire Tomégah-Dogbé et sous la haute direction du Président de la République Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé. Tout compte fait l'objectif final visé à travers la formation de ce nouveau gouvernement reste au premier chef le bonheur, le bien-être de la population togolaise et la promotion du vivre ensemble.

Aussi l'Accès Universel aux Soins qui complète les prérogatives du Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique montre-t-il à suffisance que le mieux-être de la population sur le plan de la santé est une priorité, surtout en cette période de pandémie au Covid-19.

L'on remarquera que dans le nouveau gouvernement, la fusion de l'éducation, l'enseignement technique et l'artisanat n'est pas anodine. Elle traduit la volonté des autorités de mettre en place un

processus qui doit conduire à des réformes importantes pour répondre efficacement à la problématique de l'adéquation emploi-formation.

Loger l'artisanat dans cet ensemble tout en créant un ministère délégué à l'enseignement technique et à l'artisanat traduit un changement de paradigme à la problématique de l'emploi impulsé par le Chef de l'Etat. A souligner aussi que le fait d'avoir un Ministère délégué à l'Artisanat démontre bien toute l'importance que le gouvernement accorde à la valorisation du savoir-faire de nos artisans.

Une bonne approche qui, par ricochet, ouvrira plus aisément la voie à la création d'entreprises. C'est bien un plus pour revitaliser le secteur privé considéré par le gouvernement comme un partenaire stratégique privilégié pour la réussite du PND. La complicité aujourd'hui évidente qui existe entre le secteur public et le secteur privé pour

permettre au pays d'atteindre l'émergence est bien appréciée par chacun et par tous.

Une autre évolution digne d'être mise en relief, le nombre élevé de femmes que compte la nouvelle équipe gouvernementale. Sur les 35 membres qui composent le gouvernement, 11 sont des femmes. Plus de 30%. Rien d'étonnant quand on connaît la place de choix qui est réservée à la femme au Togo. On la retrouve dans toutes les sphères qu'elles soient politique, économique, sociale et culturelle.

Les jeunes jouissent de la même considération de la part des plus hautes autorités togolaises. Dans le gouvernement actuel, au niveau de l'ensemble des nominations y compris les ministres secrétaires généraux l'âge tourne autour de 40 ans.

Autre priorité de la nouvelle équipe gouvernementale, l'inclusion

(Suite à la page 4)

Le Messager

Le ministre Akodah Ayéwouadan de la communication

« L'UN DES AXES SUR LESQUELS LE GOUVERNEMENT ENTEND TRAVAILLER, C'EST UNE GESTION SAINE... »

Le Professeur Akodah Ayéwouadan, ministre de la communication, des Médias, porte parole du gouvernement, était l'invité d'une radio privée de la place hier 06 octobre 2020 pour décortiquer et expliquer le programme de politique générale du gouvernement, présentée par madame le premier ministre Victoire Togbé, le vendredi dernier, devant les députés.

« La politique Générale du gouvernement est-elle en phase avec les préoccupations des togolais ? », c'est le thème autour duquel les auditeurs de Nana fm se sont prononcés avec des questions d'éclaircissement en lien avec la déclaration de la politique générale du gouvernement, adressées au nouveau ministre de la communication.

Pour le porte parole du gouvernement, ce qui a été la base de la réflexion sur la mise en place de la politique générale du gouvernement est évidemment le projet de société du chef de l'Etat.

Le ministre a fait savoir que la révision des priorités s'est faite sur les constats du quotidien.

« Sur le PND par exemple qu'est-ce qui a fonctionné ? Et appuyer sur ce qui a fonctionné pour aller plus loin », a-t-il fait savoir.

A en croire le porte parole du gouvernement, ce sont les études avec beaucoup de méthodologie qui ont permis d'identifier les trois axes qui structurent la politique générale du gouvernement.

Ces trois axes sont : Le renforcement de l'inclusion sociale (harmonie sociale), l'emploi, qui est structurant de l'homme, et la modernisation du pays.

Et pour atteindre son objectifs, « le gouvernement entend exercer une certaine pression sur un certains nombre de levers ».

Depuis la mise en place de l'équipe gouvernementale, un débat est né de la présence de deux portes paroles au sein du gouvernement. Le ministre explique que l'idée c'est d'avoir une certaine souplesse et une



certaine disponibilité pour que l'action du gouvernement puisse être systématiquement explicitée.

Expliquée au plus grand nombre et ouvrir un accès au gouvernement par le biais des portes paroles. Donc, c'est uniquement la raison qui a justifiée qu'on ait deux porte paroles, fait savoir le ministre Akodah. Ainsi, en cas d'absence de l'un, l'autre pourra suppléer et au même moment les deux peuvent être sur le terrain en train d'expliquer l'action du gouvernement.

Pour lui il n'y aura pas un risque d'assister à un manque de synchronisation comme certains le pensent.

« Nous sommes en lien continu, nous discutons tout le temps et nous harmonisons nos vues avant d'aller sur le terrain », explique le ministre Akodah.

« Le gouvernement fait en sorte que les

ministres soient disponibles, à plus forte raison, les portes paroles. Mais en tout cas, l'idée c'est de dire, que si le citoyen a besoin d'une information ou si le commun des mortels a besoin d'une information, le ministre de la république doit être en mesure de lui apporter une réponse ».

Au sujet de la question de la faim, qui agite la toile depuis quelques jours sur la base des propos tenus par le Professeur Charles Kondi Agba, ancien ministre de la santé, le ministre Akodah laisse entendre que « le citoyen togolais doit manger à sa faim, c'est un droit élémentaire ».

« L'axe premier de la politique générale du gouvernement, c'est de faire en sorte qu'il y ait une inclusion sociale. Et l'inclusion sociale voudrait dire tout simplement que les richesses de notre pays soient partagées de façon efficiente, et que ces richesses là atteignent tous les citoyens. Et les différents mécanismes, tels que les

filets sociaux, vont dans ce sens. Les différentes actions qui seront menées, notamment par le jeu de la modernisation de l'agriculture vont également dans ce sens, par le jeu de la redynamisation des emplois vont dans ce sens. L'idée, c'est de faire en sorte que le Togolais se sente Togolais. Et il se sent Togolais parce qu'il a accès aux richesses de son pays », indique le ministre.

S'agissant de la communication que les togolais estiment chère dans le pays, le porte parole du gouvernement pense qu'il y a un travail qui va être fait. Il a fait remarquer qu'aujourd'hui, les opérateurs de téléphonie sont les privés, et la raison qui justifie qu'un travail puisse être fait, réside dans le fait que dans l'action gouvernementale, le digital soit au cœur. « Et ceci, parce qu'il permet d'aller vite, d'atteindre les bonnes cibles ».

S'agissant des détournements des biens publics, notamment de l'argent public, le ministre de la Communication, des Médias, porte parole du gouvernement a fait référence aux textes qui régissent l'utilisation de ces fonds et surtout sur la volonté du gouvernement de les appliquer dans sa plénitude pour mettre de l'ordre. Car, pour lui, pour être efficace, il faut une gestion saine, il faut une reddition des comptes.

« Dans la déclaration de la politique générale de madame le premier ministre, il y avait un élément clé. Notamment dans la mobilisation des ressources et dans les gestions de ces ressources là. Vous savez, pour être efficace, il faut une gestion saine, il faut une reddition des comptes. Et l'un des axes sur lesquels le gouvernement entend travailler, c'est une gestion saine, beaucoup de redevabilité dans l'utilisation des fonds publics. Ce qui veut dire qu'on a des textes qui permettent notamment de réprimer une gestion peu orthodoxe des fonds. Il faut s'attendre que ces textes soient les outils d'une gestion saine des ressources publiques », a-t-il laissé entendre.

Tchaboré

REGARD SUR LE NOUVEAU GOUVERNEMENT DU TOGO (suite)

sociale.

Faire de telle sorte que personne ne soit laissé sur le carreau au Togo et que l'enclavement ne soit plus le lot quotidien de certaines populations. En la matière des efforts remarquables de construction de pistes rurales ont été déjà déployés dans le passé. Ces efforts seront poursuivis et renforcés avec la création cette fois-ci d'un Ministère dédié à ce secteur dénommé

Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales. Un nouveau département d'importance capitale pour le transport et l'écoulement des produits agricoles quand on sait que l'acheminement des produits des zones enclavées vers les villes reste une source de préoccupation majeure pour les populations qui vivent dans les localités isolées.

La création d'un Ministère délégué chargé du

développement du territoire peut et doit être également considérée comme une nouveauté. Ce département sera entre autres, aux côtés des maires pour concevoir des politiques et des plans de développement communaux. La création par ailleurs du Ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière est une innovation majeure. Ce département dédié à l'économie bleue va œuvrer

pour une meilleure exploitation du potentiel que nous offre le port autonome de Lomé, le seul port en eau profonde de la sous-région.

Le secteur des Transports va aussi connaître de profondes réformes d'où la création du Ministère des Transports Routiers, aériens et ferroviaires. Ce département prendra en compte le développement du secteur des chemins de fer pour appuyer les routes, les

aéroports et le port.

Grosso modo, en réalité, toutes les questions d'intérêt vital sont clairement prises en charge par le nouveau gouvernement sans oublier celles relatives au foncier qu'on retrouve dans la corbeille du Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme foncière. Le foncier comme chacun le sait demeure un sujet de vive préoccupation pour la grande majorité des Togolais.

IL FAUT EN PARLER

Baptême mortel
DEUX FIDÈLES
D'UNE ÉGLISE
EMPORTÉS PAR
LES EAUX



C'est à Lualaba que cette tragédie eut lieu. Une Église dénommée Arbre de vie aurait organisé un séminaire de trois jours. Après quoi, un baptême fut organisé ; lequel devient un baptême mortel, les eaux prirent la vie de deux fidèles.

Un baptême mortel !

D'après les informations fournies sur place, le pasteur de ladite église et son collègue étaient venus de Likasi pour le séminaire. Suite à celui-ci, ils se sont rendus au lac artificiel Kabongo pour l'immersion des fidèles.

« C'est suite à l'impudence de deux pasteurs que les eaux ont emportés, les deux fidèles » laissaient échapper les commendataires qui avaient vécu l'horrible événement. Le baptême qui est sensé introduire les adhérents dans une nouvelle vie en Dieu, vient de la leur ôter.

Le pasteur a pris la fuite...

Ayant vu deux fidèles emportés tout entier pas, les eaux, les témoins firent appel à la police. Une fois sur les lieux et après investigations, la police judiciaire délibère que « la première personne à être emportée par les eaux est une dame, suivie d'un jeune homme de 19 ans qui a essayé de la sauver ».

Le pasteur responsable de l'Église l'Arbre de vie a pris la poudre d'escampette. Quant à son collègue, il est entre les mains de la police. Seul le corps du jeune homme mort aurait été repêché d'après les sources judiciaire.

Source: secretbusiness.com

ANNONCE



CENTRO S.A., BP:20744 Lomé-Togo
Tél.: +228 22 22 56 83 / Fax: +228 22 22 62 52
E-mail: info@centro.tg
web: www.centro.tg

PHARMACIES DE GARDE DU
05/10/2020 au 12/10/2020

*ST RAPHAEL*Marché Atikpodji 22 21 84 26	*NATION* Face ancien Marché TOTSI 22 25 99 65
AKOFA Av. Maman N'Danida Amoutivé 22 21 00 97	*LAUS DEO* Rte de Léo 2000, face Clinique Besthesda - quartier Adidoadin 22 25 15 05/93 00 65 75
AMESSIAME BE Marché de Bè 96 32 97 60	*VITAFLORE* Agoè Vakpossito à 100 m de la station Shell Agoè Vakpossito 70 40 22 86
OCAM Rue de l'ENTENTE 22 21 62 05	*MAINA* Avédji à 500m du carrefour Y sur la voie expresse non loin du Centre Médico- Chirurgical Source de Vie 70 43 65 34
HORIZON 165, Bd du 13 janvier Nyékonakpoè. Face Sapeurs-Pompiers à côté de l'immeuble A.AC. 22 20 42 42/90 56 52 56	*EL-SHAMMAH* Sise à Amadahomé à côté de la Maison des Jeunes 70 43 25 85
JUSTINE 291, Bd des Armées Tokoin Habitat 22 21 00 01	*ADONAI* Face Hôtel la Plantation à Agoè-Nyivé 22 50 04 05
*BON SECOURS*Rue du Grand Collège du Plateau - Cassablanca 70 45 76 74	*CHARITÉ* A côté du CEG d'Agoè-Nyivé 22 25 12 60
PATIENCE Tokoin Gbadago 22 21 60 94	*N-D DE LOURDES* Agoè Anomé, carrefour "Deux lions" près de l'église des Assemblées de Dieu 22 55 19 64
PROVIDENCE Bd. Jean Paul II 22 26 66 48	*EMMAÛS* Sur la route de Mission Tové à côté du Bar Solidarité 96 80 09 12
UNIVERS-SANTE Bd. GNASSINGBE Eyadéma, Cité OUA face à l'entrée du CHU-CAMPUS 22 61 81 43	*ESPACE VIE* Agoè Logopé, face bar Plaisir 2003 99 85 89 07
INTERNATIONALE Sise Marché Hédzranawoé "Assiyéyé", Bd du Haho 22 26 89 94	*LA BARAKA* Agoè LOGOPE, non loin de l'ECOLE LA BRUYERE A PROXIMITE DU CAMP GP 90 17 49 28/70 41 44 13
APOTHEKA Face siège FTF, route de Kégué 22 61 57 57	*M'BA* Agoè-Légbassito, Rte de Mission Tové, 300 mètres après le marché de Légbassito 70 27 81 81
RAOUDHA Située au 4495 Boulevard Zio Hédzranawoé, derrière TOGO2000 91 61 33 32	*TAKOE* Avant la station CAP ESSO de Zongo (côté opposé) 22 34 03 42
*PHARMACIE 2000*BE KPOTA près du Marché Dzifa BE KPOTA 22 70 01 69	*ZOSSIME* Zossimé, sur la rte de Sanguéra près du marché de Zossimé 99 99 80 75 70 46 26 64
CHRIST-ROI Kagomé 22 27 46 66	*ST PHILIPPE* Sanguéra, Rte Lomé Kpalimé près de OANDO 90 67 33 24/ 99 99 80 04
CITE Bd. du 30 Août 22 25 01 25/99 08 1535	*VERSEAU* Près de la maison Bateau Baguida 22 27 34 53
BESDA Adidogomé-Aménopé, Route de Kpalimé 22 51 05 29	*DE L'EDEN* Route d'Aného, face Cité Baguida 70 42 13 98
CONSEIL Carrefour du CEG Sagbado Logoté 93 10 92 92	
EPIPHANIA Rue de La Pampa, Carrefour AGBEMADON, ADIDOGOME 70 40 10 52	
POINT E 506, rue 129 Aflao Gakli (Kiniti Gomè), à Djidjolé, von phcie Djidjolé 22 25 64 80	
CONFIANCE Face GTA 22 42 43 81	
DELALI Face hôpital de Cacavéli, 100m entre la Cour d'Appel et le marché de Cacavéli 93 64 53 72/96 32 97 54	

Secteur agricole

DES MILLIERS DE PERSONNES BÉNÉFICIENT DU PLAN DE RIPOSTE AGRICOLE AU COVID-19

Les impacts du coronavirus sur l'économie des pays sont notoires ; tous les secteurs sont "contaminés". L'agriculture togolaise, important levier de création de richesse, véritable source d'emplois et puissant outil de lutte contre la pauvreté, en pâtirait énormément n'eût été le lancement du Plan de riposte agricole au covid-19, en avril 2020.

En effet, le Plan de riposte agricole au covid-19 a pour objectif de maintenir les efforts de développement déjà faits dans le domaine, en mobilisant des ressources pour soutenir et relancer les activités des différents maillons des chaînes de valeur agricoles. Aujourd'hui, l'apport et les résultats de l'initiative ne souffrent d'aucune faiblesse.

Ce plan de riposte a pour objectifs de créer et de consolider les emplois, augmenter les revenus des producteurs agricoles et éviter leur appauvrissement. Il a permis de toucher des milliers de personnes grâce à des financements.

"Yolim", une réponse au problème de financement

Programme de crédit digital à un taux de remboursement de 0%, "Yolim" (saison pluvieuse en kabyè) a été lancé en juillet 2020 pour soutenir 256 000 ménages. Ils



bénéficient d'une subvention de 96 000 francs CFA qui leur facilite l'accès aux intrants (engrais, semences, pesticides). C'est une plateforme numérique dotée d'un mécanisme de portemonnaie électronique qui apporte une solution concrète au problème de financement des agriculteurs en cette période de crise. Au total, 136

agrégateurs ont été enregistrés avec 56 686 agriculteurs inscrits. Des 136 agrégateurs, 18 ont obtenu à ce jour, une attestation de capacité financière d'un montant global de 1,483 milliards de francs CFA.

D'abondantes quantités d'engrais et de semences mobilisées

133 000 tonnes d'engrais ont été

mobilisées dont 98 100 tonnes par l'Etat à travers la Centrale d'achat et de gestion des intrants agricoles (Cagia) et 34 900 par les sociétés privées. 76 000 tonnes d'engrais ont été rétrocedées à ces dernières à leur valeur coûtant pour la distribution. 2 571 928 kg de semences certifiées sont mis en place sur le terrain par le réseau de producteurs semenciers, dont 849 320 kg de maïs, 627 334 kg de riz, 1 040 780 kg de soja, 20 450 kg d'arachide, 6 600 kg de niébé, 2 500 kg de sorgho, 12 680 kg de sésame et 12 264 kg de fonio.

Des kits pour soutenir les producteurs

En ce qui concerne les kits pour la production animale et halieutique, un processus est entamé pour appuyer au moins 500 ménages en kits d'élevage de volaille, 14 coopératives de pêcheurs en kits de pêche et 15 pisciculteurs pour l'élevage de poisson en cage flottante. Afin de mieux recadrer les activités de production de poissons sur les plans d'eau en l'occurrence sur le lac Nangbéto et en tirer pleinement profit, un schéma directeur pour leur exploitation optimum a été validé, en fin juin au cours d'un atelier national. Le Plan de riposte agricole au covid-19 est en train de sauver beaucoup d'agriculteurs togolais des griffes de la pandémie.

LM

OTR

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE TRANSFERT DE PROPRIÉTÉS

Au Togo, le gouvernement à travers l'Office Togolais des Recettes (Otr), dans le cadre de sa politique d'amélioration du climat des affaires, a entrepris d'importantes réformes parmi lesquelles celles relatives au transfert de propriétés. Ce mardi, dans le cadre d'un webinaire, le chef section opération post-immatriculation de l'Otr, Pawanam Deabalo est revenu longuement sur ces réformes. Voici ce qu'il faut retenir de sa communication.

Contexte et réformes opérées

Le transfert de propriété communément appelé mutation totale de titres fonciers s'opère aujourd'hui dans un contexte caractérisé par la volonté des plus hautes autorités de l'Etat de faciliter l'accès des services aux usagers contribuant ainsi à l'amélioration du climat des affaires. En effet, pour ce faire plusieurs réformes ont été engagées

avec pour objectifs majeurs de: Faciliter l'accès à l'information sur les propriétés dans les livres fonciers; Réduire le nombre de procédures à effectuer dans le cadre du transfert de propriété; Réduire les coûts des mutations totales; Réduire les délais de délivrance des mutations totales. Pour atteindre ces objectifs plusieurs réformes ont été menées. Il s'agit de la numérisation des archives des titres fonciers. Ainsi, dans le souci de faciliter l'accès à l'information sur les propriétés et les propriétaires, il a été procédé à la numérisation et au scannage des archives des titres fonciers dans une base de données consultable instantanément avec possibilité de reproduction des documents en un temps record. Ce qui permet de faire les recherches et les études de dossiers de mutations totales et de morcellement dans des délais relativement courts. Délivrance des états



descriptifs et des renseignements et des photocopies des documents d'archives en 4 heures. Dans le souci de réduire davantage les délais des procédures qui entrent dans le processus des mutation totales, la délivrance des états descriptifs, des renseignements et des photocopies des documents d'archives a été ramenée de 24 heures à 4 heures maximales.

Création d'un bureau dédié au transfert de propriété:

Cette réforme a permis de regrouper tous les agents de la DCCFE qui participent chacun en ce qui le concerne à une tâche spécifique concourant à la formalisation du transfert de propriété. Désormais le dépôt, l'étude, la liquidation des droits, le paiement des droits, la formalité de l'enregistrement, la rédaction des bordereaux

analytiques, le renseignement du registre des dépôts, l'inscription au Livre foncier et le retrait s'effectue dans un seul bureau.

Institution d'un droit forfaitaire de 35 000 francs CFA:

En novembre 2018 l'arrêté N° 220/MEF/SG du 20 novembre 2018, pris par le ministre de l'économie et des finances, a institué un droit fixe forfaitaire de 35 000 francs CFA. Il faut rappeler qu'avant l'institution de ce droit fixe de 35 000 francs les transferts de propriété étaient taxés à un taux global de 4% de la valeur vénale de l'immeuble.

Fixation d'un délai maximal de 6 heures pour la délivrance des mutations totales.

Par note de service N° 269/2020/OTR/CG/CI du 16 avril 2020, il est fixé un délai maximal de 6 heures pour la délivrance des

(Suite à la page 7)

Le Messenger



FORMATION EN JOURNALISME ET EN COMMUNICATION

17 ans d'expérience au service du professionnalisme des médias

DEVENEZ

- Journalistes Radio, Télé, Presse écrite, en ligne,
- Journalistes Reporters d'images,
- Animateurs, Producteurs Radio, Télé,
- Patrons de presse ; Chargés de communication et de relations publiques

ESTAC prépare en Licence et en BTS.

Un concours de brousse sera organisé dans l'enceinte de l'établissement le samedi 31 Octobre 2020 à 08h00.

Pour tout renseignement
appeler

ESTAC, sis Rue Ayassor, près de la
Cour d'Appel, Agoè Cavavéli

Tel : 91 82 21 01 / 90 18 98 92

E-mail : estactogo@gmail.com

OTR (Suite)

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE TRANSFERT DE PROPRIÉTÉS

mutations totales.

Mise en place de la plate-forme e-foncier

Depuis le 16 janvier 2020, une plateforme informatique a été mise en place pour permettre aux notaires de pouvoir faire leurs demandes de mutations totales, d'états descriptifs et de photocopies des documents d'archives en ligne et d'effectuer des télépaiements.

Modes d'acquisition de droit de propriété et actes à établir

La vente: articles 155 et suivants du code foncier et domanial. La convention est constatée par acte notarié conformément aux dispositions de l'article 163 du même code. La vente est également soumise aux conditions générales de validité des contrats.

La donation: article 154 du code foncier et articles 587, 588 et suivants du code des personnes et de la famille. En plus de ces dispositions, les conditions.

L'échange: articles 164 et suivants du code foncier et domanial. L'échange doit se conformer aux dispositions de l'article 163 du même code. Les conditions de validité des contrats s'appliquent également à l'échange,

La succession: article 153 du code foncier et domanial et conformément aux dispositions du code des personnes et de la famille en la

matière.

Les différents modes de mutation par succession sont:

L'indivision: on mute aux noms de tous les héritiers qui ont accepté la succession;

Le leg: on mute aux noms des héritiers

légataires;

Le partage: on mute aux noms des héritiers attributaires.

L'adjudication: c'est un mode de transfert de propriété par expropriation par suite de la saisie immobilière opérée par vente aux enchères publiques conformément aux dispositions de l'acte uniforme de l'OHADA portant procédures simplifiées de recouvrement et des voies de recours. Elle est sanctionnée par jugement d'adjudication ou un procès-verbal notarié d'adjudication. La dation en paiement: c'est la remise d'un bien immeuble, sur consentement du débiteur et de son créancier, à titre de paiement d'une dette. Elle peut être également autorisée par ordonnance conformément aux dispositions de l'OHADA (art.198 de l'acte uniforme portant organisation des suretés) ou constatée par acte notarié en cas de consentements réciproques.

L'apport en société: les biens immobiliers apportés en capital de sociétés sont mutés aux noms des dites sociétés. L'apport est

constaté par acte notarié suivant les dispositions de l'article 163 du code foncier.

3. Procédure de transfert de propriété

3.1- Dépôt en ligne via la plateforme e-foncier: Le notaire, qui a déjà un compte e-foncier, se connecte à la plateforme et soumet la réquisition à laquelle il annexe tous les documents nécessaires.

Notons que le dépôt en ligne est une expérimentation avec les notaires et peut être étendue aux autres usagers.

Dépôt en ligne suite: le dossier ainsi envoyé est récupéré par l'agent chargé de l'étude des dossiers. Il procède aux vérifications de forme et de fond et à la liquidation des droits si le dossier est accepté à l'issue de cette étude. Si le dossier présente une lacune, il est retourné au notaire via la plateforme pour correction. Le Notaire procède à la correction et renvoie le dossier toujours en ligne.

Paiement en ligne: une fois le dossier liquidé le notaire peut procéder au paiement par flooz ou par tmoney via la plateforme. Dès que le paiement a été effectué, le bureau de transfert de propriété procède au traitement du dossier.

Dépôt du dossier physique: une fois le dossier payé, le notaire envoie le dossier physique pour recevoir les mentions de l'enregistrement et la mise à jour de la copie du titre.

3.2- Dépôt au bureau de transfert de propriété:

-Le notaire se présente au bureau de transfert de propriété avec le dossier composé comme suit:

-Une réquisition de demande de mutation totale;

- La minute de l'acte de transfert et son expédition;

-La pièce d'identité du propriétaire;

-Et toute autre pièce nécessaire selon les cas

Dépôt au bureau de transfert de propriété suite:

-Etude du dossier, liquidation et paiement instantanés des droits

Dès la réception du dossier, l'agent chargé de l'étude procède à la vérification des charges, à l'étude de la forme et du fond. Si le dossier est accepté, les droits forfaitaires sont liquidés et payés instantanément.

Dépôt au bureau de transfert de propriété suite:

Traitement du dossier

Chaque dossier payé est traité immédiatement et soumis à la signature. La copie du titre à délivrer est disponible au retrait dans l'après-midi de la même journée.

NB: le dépôt des dossiers, le paiement des droits et le retrait des copies de titres fonciers mutés sont effectués dans le même bureau (bureau de transfert de propriété)



SPÉCIALE PROMO

Togocel **LEGEND⁺**



À **5900** **FCFA**
seulement
~~8000 F~~



Double SIM



Radio FM,
MP3 MP4



Slot microSD
jusqu'à 8Go

Promo valable du 28 septembre au 27 octobre 2020. Téléphone disponible en agence Togocom et dans les points de vente agréés dans la limites des stocks disponibles